



*La Défenseure des enfants,
Vice-présidente du collège chargé de la défense
et de la promotion des droits de l'enfant*

CAB/FR/MP

Paris, le 9 avril 2013

Monsieur le Président,

Le Défenseur des droits m'a transmis votre courrier concernant des difficultés rencontrées par les familles d'accueil avec les services sociaux.

Votre correspondance a retenu toute notre attention.

Comme vous l'indiquez, les difficultés sont de nature très diverse, ce qui amène à une pluralité de propositions qui relèvent du niveau local. Je ne puis donc que vous suggérer de vous rapprocher des Conseils généraux dans lesquels se produisent les situations que vous analysez comme des dysfonctionnements, afin de pouvoir échanger sur la nature des difficultés rencontrées et trouver des solutions qui prennent en compte, dans tous les cas, l'intérêt supérieur de l'enfant.

Le pôle enfance du Défenseur des droits est parfois saisi de réclamations individuelles sur le sujet que vous évoquez. Votre lettre ne manquera pas de nourrir utilement nos travaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.


Marie DERAIN,

Monsieur Patrick ECKART
Association les Gaulois de l'EST
41 rue du Canal
67116 REICHSTETT